

SOUS COUCHE FONDS DIFFICILES

Sous-couche pénétrante, durcissante et isolante, impression universelle pour murs abîmés ou anciens.



DESTINATION

Les supports adéquats sont les menuiseries bois, les panneaux de particules et contre-plaqué (sauf à colle phénolique), le plâtre, les plaques de plâtre, les enduits de dégrossissage et de lissage.

PROPRIÉTÉS

- Régule l'humidité
- Uniformise les fonds hétérogènes.
- Bon pouvoir opacifiant.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1. Pour les surfaces exposées au soleil, choisir des teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35% ou dont le coefficient d'absorption solaire est inférieur à 0,7.

PRÉPARATION

- Le fond doit être propre, sec, sain et non gras.
- Les anciennes peintures adhérentes, après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés, seront convenablement lessivées.
- Pour les supports métalliques, brosser soigneusement les parties rouillées et appliquer notre sous-couche métaux ADDICT.

APPLICATION

- Bien mélanger avant utilisation.
- Appliquer 1 ou 2 couches en fonction de la porosité du support.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUTION

Diluant : White spirit Dilution brosse-rouleau : Prêt à l'emploi Dilution pistolet : 3 à 5%

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM Mat	LIANT Résine Glycérophthalique	RENDEMENT 8 à 10 m ² /L
BRILLANT SPECULAIRE Inférieur à 10 à 85°	DENSITÉ 1,57	CONSERVATION 24 mois
TEINTES Blanc	SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) • Sec : 2 heures • Recouvrable : 24 heures	CONDITIONNEMENT 0,5L, 2,5L

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION NF T 36-005 - Famille I classe 4a
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Merci de consulter notre fiche de données de sécurité
RÈGLEMENTATION COV Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 350 g/l. Ce produit contient moins de 345 g/l de COV.
DÉCHETS Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc..